

Date de génération de ce justificatif : 25/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BTF – Constitution de société

Référence : L024424

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 29 mars 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, Notaire à LE PALAIS, en date du 22 mars 2024, à LE PALAIS. Dénomination : BTF Forme : société civile immobilière. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Siège social : 2 Rue Bramel, 56360 LE PALAIS. La société sera immatriculée au RCS LORIENT. Gérant : Monsieur Théo RONGIER, demeurant Rue Saint Michel, 56360 SAUZON Gérant : Madame Fanny BOQUILLET, demeurant Rue Saint Michel, 56360 SAUZON Gérant : Madame Bérénice CABARET, demeurant Kerlédan, 56360 SAUZON Pour avis. Le Notaire Cet

[Consulter cette annonce en ligne](#)